

Les animaux sauvages : chasse et divertissement en Mésopotamie

Henri LIMET*

RÉSUMÉ

En général, le public cultivé connaît assez bien les exploits cynégétiques des rois assyriens, tels qu'ils sont représentés sur les bas-reliefs des palais de Ninive ou de Kalhu. Plusieurs passages des *Annales* les racontent aussi. Par la chasse et la guerre se manifeste un aspect fondamental de la personnalité royale : courage, goût du danger, virilité.

La relation des anciens Mésopotamiens avec les animaux sauvages ne se limitait pas à ces données quelque peu sommaires. La documentation, et en particulier celle de la fin du III^e millénaire, en sumérien, nous permet une approche plus détaillée et plus diversifiée.

En fait, les Sumériens de l'époque historique sont des éleveurs et des agriculteurs, non des chasseurs. L'animal vivant en liberté dans la steppe est donc plus considéré comme un danger pour les cultures et les troupeaux que comme une proie nécessaire à la survie des gens. Les Sumériens n'excluaient pas un semi-élevage d'animaux sauvages, et donc la consommation de viande de gibier plus ou moins domestiqué.

Il est très probable, d'autre part, que l'on a capturé des ours pour le dressage et, bien sûr, tué les éléphants pour l'ivoire et les cervidés pour les propriétés aphrodisiaques ou curatives de leurs bois réduits en poudre.

Nous étudierons, dans cette communication, les motivations diverses qui poussaient les gens du Proche-Orient ancien à s'intéresser aux animaux sauvages.

ABSTRACT

The kings of Assyria were famous hunter as is shown on the bas-reliefs that decorated the walls, in the palaces of Niniveh and Nimrud (Calah). Numerous passages of the *Annals* tell us their brilliant feats : strength and daring were proved by war and hunting as kings' main skills.

The relations between the ancient people of Mesopotamia and the wild animals were not so cursory. In this paper, we study the varied motives of the Sumerians and other people of the ancient Near East for being interested in wild animals. By consulting Sumerian documents, especially the archives of the late IIIrd millennium, we can have a new approach to these problems.

* Université de Liège, place du 20-août, 32, B. 4000, Liège, Belgique.

In fact, the Sumerians, in historic times, were particularly occupied with agricultural production and cattle breeding, not with hunting. The beasts, freely living in the steppe, were considered by them more dangerous to the cattle or the cultures than a prey. This did not prevent them from eating meat of wild animals, more or less domesticated, probably bred in parks.

It is most likely that they caught bears for training and killed elephants to obtain ivory, and cervidae for the curative or aphrodisiac properties of their horns.



Les exploits cynégétiques des rois assyriens sont bien connus par les bas-reliefs qui ornaient les palais de Ninive et de Kalah. Il est aussi question, à plusieurs reprises, dans les Annales ou inscriptions officielles, de chasses royales ou de tributs consistant en animaux sauvages ou curieux. Déjà en 1911, B. Meissner, dans *Der Alte Orient*, 13/1, pouvait publier une courte monographie sur la chasse en Mésopotamie. Cette étude est évidemment dépassée, mais il ne sera pas inopportun de revenir sur tel ou tel détail. Toutefois, l'essentiel de mon exposé porte sur les relations avec les animaux sauvages aux époques plus anciennes.

Trois remarques s'imposent d'abord :

1. Le Proche-Orient, ancien ou moderne, est loin d'être homogène, que l'on parle de paysages, de climat, de faune ou de flore ; en outre, comme on a de bonnes raisons de le croire, certaines régions avaient, dans l'Antiquité, un aspect différent de celui d'aujourd'hui.

2. Beaucoup d'espèces animales y vivaient, qui ont disparu depuis, parfois déjà au I^{er} millénaire av. J.-C. ; l'histoire peut ainsi apporter une contribution intéressante à la connaissance des espèces animales et de leur répartition⁽¹⁾.

3. Rappelons aussi que les cultivateurs et les éleveurs n'ont pas les réactions habituelles des peuples chasseurs à l'égard des animaux sauvages : ils se bornent à protéger leurs troupeaux et leurs cultures. Tout au plus regardent-ils la chasse comme un passe-temps viril. On peut y voir une opposition entre civilisation et sauvagerie⁽²⁾.

Nous devons avoir à l'esprit ces réflexions quand nous traitons du pays de Sumer, à la fin du III^e millénaire. Le seul texte explicite sur ces questions, malheureusement très difficile et d'inspiration littéraire, est un hymne, dit Hymne B, que le roi Shulgi de la 3^e dynastie d'Ur est censé s'être adressé à lui-même⁽³⁾. Cette auto-louange comporte, du vers 57 au vers 114, un passage où il glorifie ses exploits de chasseur.

Plusieurs allusions au milieu où se trouvent les bêtes sauvages nous indiquent les terrains de chasse : la steppe, en dehors de la ville mais aussi en dehors des champs

(1) Exemple : au temps du mandat français en Syrie, à ce qu'on m'a dit à Alep, on chassait encore des sangliers et d'autres animaux dans la large vallée de l'Euphrate, entre Meskene et Djerablous. Des fouilleurs du siècle dernier, tel Layard, rapportent avoir vu des lions du côté de Nippur. Cf. B. Meissner, *art. cité* ; G. Contenau, 1927, p. 99 : « Le lion dont on rencontre encore aujourd'hui quelques spécimens ». Voir aussi W. Thesiger, 1987, 173 : « On rencontrait encore des lions par ici (= sud de l'Irak) dans les premières années du siècle. » Les éléphants et les autruches sont aussi des animaux éliminés de ces régions.

(2) P. Vidal-Naquet, 1983, 23-24.

(3) Sur les hymnes relatifs au roi Shulgi, cf. J. Klein, 1981, 36 et sv. Le passage qui nous intéresse a été résumé par W. Heimpel, 1976-80. Une édition de l'hymne B a été procurée par G. Castellino, 1972.

cultivés ; ce sont aussi les fourrés de roseaux le long des canaux, les halliers où se cachent les lions. Les taureaux et les vaches sauvages, on les traquera dans les premiers contreforts des montagnes, vers le nord-est. On pouvait poursuivre les gazelles et les onagres dans la plaine plus ou moins désertique, les sangliers au bord des cours d'eau.

Nous avons, en passant, cité les animaux sauvages qui constituaient le gibier chassé dans l'écosystème mésopotamien méridional, à l'époque : lions, bovinés sauvages, sans doute aurochs⁽⁴⁾, sangliers, gazelles, onagres.

Le lion hantait encore la région au siècle dernier (cf. la note 1) ; les représentations figurées, dont les premières remontent au IV^e millénaire (Uruk IV, vers 3300-3200)⁽⁵⁾, montrent un lion à crinière abondante. Le répertoire des signes pictographiques, ancêtres des cunéiformes, comporte déjà une tête de lion (par synecdoque pour l'animal entier)⁽⁶⁾.

Le *Bos primigenius* n'est pas facile à identifier à coup sûr dans les scènes gravées sur les sceaux-cylindres. Si un boviné est défendu par un chasseur contre l'attaque d'un lion ou s'il se tient aux abords d'un enclos, nous avons affaire à un paisible animal domestique (fig. 1) ; ailleurs le doute est permis.

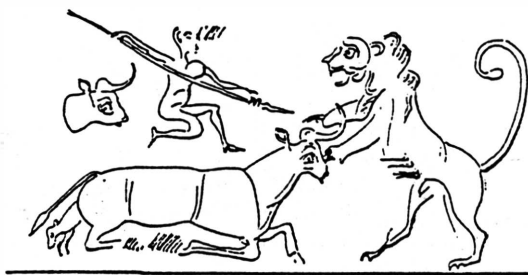


Fig. 1. Chasseur protégeant un boviné attaqué par un lion (P. Amiet, 1980, n° 602).

On a beaucoup discuté sur le terme qui désignerait le sanglier : on a proposé « bouquetin » et même « cerf »⁽⁷⁾. Devant les hésitations que rien, ni l'étymologie, ni les traductions accadiennes⁽⁸⁾, ne vient lever, je préfère, avec d'autres chercheurs⁽⁹⁾, continuer à parler de sanglier. L'argument qui me paraît prévaloir se fonde sur les représentations archaïques (fig. 2 et 3) : le sanglier y est figuré maintes fois comme animal chassé, soit attaqué par les chiens, soit abattu dans les marais. Le chasseur est soit en barque, soit même installé sur une sorte de plate-forme ; il est muni d'un épieu ou d'un arc, lançant de grosses flèches⁽¹⁰⁾.

Les motivations du roi sont exprimées aux vers 69 et suivants : *En héros, comme un héros qui massacre, dans la plaine, je fais diligence; grâce à mon art du combat, leurs*⁽¹¹⁾

(4) Selon M. Hilzheimer, 1926, 17, il y avait, au III^e millénaire, trois bovinés sauvages : le bison, disparu vers 2500, le buffle, disparu vers 2000, et l'aurochs, qui existait encore au début du I^{er} millénaire. On ne confondra pas avec le buffle d'eau, qui est une des principales ressources des habitants du sud de l'Irak (voir W. Thesiger).

(5) Sur les représentations du lion, cf. A. Salonen, 1976, 120.

(6) A. Falkenstein, 1936, n° 27.

(7) M. Sigrist, 1990, n° 61, donne la graphie she. bar.

(8) Accadien *sapparu*, CAD S, 166 a ; *atudu*, CAD A/2, 521 a. Le sheg et le shenbar sont cités ensemble dans le mythe « Le mariage de Sud », v. 118 (cf. plus loin, la note 38), donc sont différents.

(9) A. Salonen, 1976, 260 et 262 ; W. Heimpel, 1968, 251.

(10) P. Amiet, 1980, n° 604, 607, 609, et le n° 1632 (Syrie du Nord). Observons aussi que les récits de Thesiger corroborent les représentations figurées.

(11) Le possessif « leurs » représente les lions.

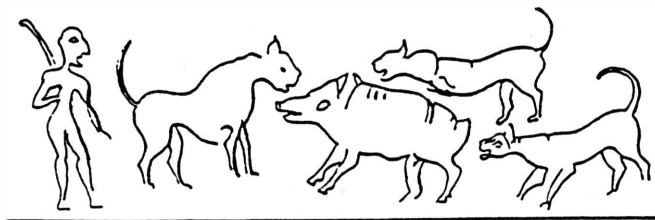


Fig. 2. Sanglier assailli par des chiens en présence d'un chasseur (glyptique proto-élamite, P. Amiet, 1980, n° 607).

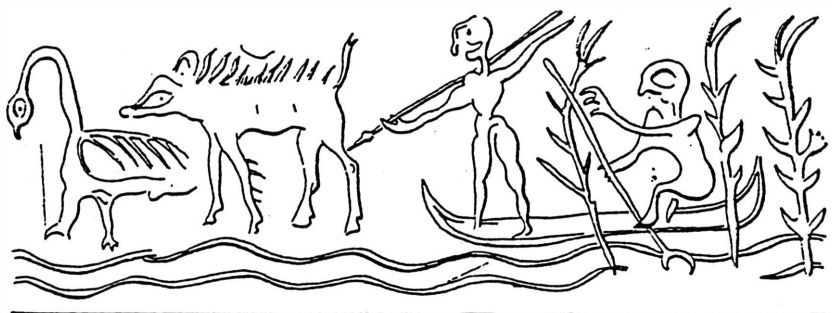


Fig. 3. Chasse au sanglier, en barque, dans les marais (glyptique prédynastique, P. Amiet, 1980, n° 609).

chemins étant coupés, c'est le calme plat dans la plaine ; les enclos, les parcs, les collines sont libérés (de toute incursion) ; je fais du bien au berger et à son troupeau.

L'essentiel était d'éloigner les lions, de les tenir à l'écart des endroits où séjournèrent les animaux domestiques. G. Dossin rappelle, dans un article sur le sujet⁽¹²⁾, les textes juridiques et les présages qui font allusion au danger que représentaient les lions en Mésopotamie, non seulement pour les animaux, mais aussi pour les gens. L'épopée de Gilgamesh assigne à Enkidu la tâche de combattre les lions, de massacrer les loups : ainsi les bergers pourront-ils dormir. À Mari, il n'était pas rare de surprendre une lionne dans une grange, ou de voir des lions dévorer des brebis et, à l'occasion, des personnes (ARMT 1, n° 118 ; 10, n° 35 ; 14, n° 1 et 2). Le roi Zimri-Lim ne renonçait pas, malgré tout, à exiger qu'on lui procure des lions vivants et à récompenser les chasseurs⁽¹³⁾.

Ici encore, l'histoire de l'art confirme la terreur que suscitaient les lions ; les scènes de chasse au lion sont nombreuses. On voit, sur les sceaux-cylindres, les lions s'attaquant à des vaches en train de vèler, à des taureaux, à un bison⁽¹⁴⁾ ; les chasseurs accourent avec un épéu, avec une dague, avec un arc⁽¹⁵⁾. Un thème fréquent est celui du « héros » qui tue un lion d'un coup de dague. Évoquons enfin les célèbres « chasses royales » chez les Assyriens, plus tard.

(12) G. Dossin, 1970, 307-320.

(13) *Ibid.*, 313.

(14) P. Amiet, 1980, n° 602, 608, 1130, 1250.

(15) W. Orthmann, 1975, fig. 41 c, 43 d et f, 125 d.

La chasse aux bovinés sauvages, aux sangliers, aux onagres et aux gazelles était plutôt, pour le roi, une occasion de montrer son habileté et son courage. Le roi Shulgi prétend (vers 109) rattraper les gazelles à la course. Quand il attaque l'aurochs, celui-ci *s'écroule comme une vieille tour, sa tête touche terre comme un mortier en mauvais état* (v. 90-91). Le texte précise qu'il a été abattu par une flèche barbée, lancée par la force du roi, qui est celle d'un lion (v. 87). Shulgi dit des animaux sauvages en général (v. 105) : *Ce que je frappe ne relève la nuque de dessus du sol*. Le roi Naram-Sîn, deux cents ans auparavant, fait dire dans une inscription⁽¹⁷⁾ : *Il abattit personnellement un aurochs au milieu des montagnes de Tibar*. (Celles-ci devaient se trouver du côté du Petit-Zab.)

Onagres et gazelles ne constituaient pas un vrai danger pour le bétail domestique. Ils pouvaient, comme nous le verrons, être semi-domestiqués. D'autre part, comme le montrent certains témoignages⁽¹⁸⁾, les gazelles et les bovinés sauvages s'approchaient parfois des agglomérations, se mêlaient même aux troupeaux, où ils étaient plus ou moins les bienvenus, mais provoquaient la méfiance.

Les moyens mis en œuvre contre les animaux sauvages étaient de diverses sortes, comme nous venons déjà de le voir. Le texte de l'hymne mentionne l'usage, contre le lion, du filet, peut-être avec armature de bois, à moins que ce ne soit des rets formés de pieux ; on cite aussi une masse d'armes, avec laquelle le roi achève la bête. Si le lion s'échappait, une flèche l'atteindrait ou le roi *ferait voler* une arme de frappe ou un épieu. Le taureau est touché par une flèche barbée qui lui perce les flancs ; l'onagre est capturé au lasso, et le texte précise qu'on ne lancera pas contre lui une sorte d'épieu. Le sanglier, lui, est tué par l'épieu.

Ajoutons les renseignements fournis par les textes de Mari cités plus haut et que G. Dossin a commentés. L'usage des pièges est confirmé : c'étaient des fosses dans lesquelles le lion tombait par hasard ou vers lesquelles on le rabattait⁽¹⁹⁾. Dans un passage de l'épopée de Gilgamesh (I, iii, 9), un chasseur professionnel se plaint d'Enkidu, car *il a comblé toutes les fosses que j'avais creusées et arraché les filets que j'avais tendus*.

Au temps de Shulgi et de ses successeurs, les archives économiques mentionnent fréquemment des animaux sauvages, gardés dans des enclos, à Puzrish-Dagan, près de Nippur. Les deux documents les plus intéressants pour notre propos sont des comptes globaux, établis l'un sur presque quatre ans (= A), l'autre pour un an (= B)⁽²⁰⁾. Si nous laissons de côté, dans notre analyse, les animaux domestiques, moutons, bovinés et ânes en quantités énormes, il nous reste :

- des chevaux (37 en A et 16 en B), des onagres (360 en A et 152 en B) ;
- des cerfs (404 en A et 142 en B), des sangliers (236 en A et 118 en B)⁽²¹⁾ ;
- des gazelles (3 880 en A et 1 320 en B), des ours (457 en A et 164 en B).

(16) Les chasses royales, plus ou moins « arrangées », sont bien connues, cf. *ibid.*, pl. 205, 242, 243, 245, 246.

(17) I. J. Gelb-B. Kienast, 1990, inscription C 6.

(18) Les présages colligés par les scribes dans la série *shumma alu* ; cf. ma contribution au recueil sur *Le comportement animal* (L. Bodson, éd.), à paraître.

(19) G. Dossin, 1970, cite plusieurs passages bibliques dont « la fosse aux lions » de Daniel ; relevons, en particulier, Jérémie XLVIII, 43-44 : *Qui remonte de la fosse sera repris dans le filet*.

(20) Documents édités par D. Calvot, 1969, 101-114. Le n° 1359 de F. Yildiz-T. Gomi, 1988, est un duplicata de AO 19550.

(21) D. Calvot pense plutôt à des bouquetins.

Le document A ajoute deux types d'animaux non identifiés : 13 ha. bu. um et 29 gú. gur₅, qui devaient, eux aussi, être des animaux sauvages, ou au moins exceptionnels, étant donné leur petit nombre.

Dans les pièces comptables courantes, qui enregistrent une situation journalière, les chiffres sont moins impressionnants. Les animaux que l'on rencontre le plus souvent, sont les cerfs et les ours, ainsi que les gazelles et les sangliers. On relève aussi des dâra (en accadien : *turāhu*), des dâra. mash, sans doute des bouquetins, peut-être des daims (?), ainsi qu'un animal, plus rare, nommé amar. pesh. am. ga⁽²²⁾.

Notre problème est de savoir pourquoi les Sumériens s'intéressaient à ces animaux sauvages.



Fig. 4. Ours attaquant un boviné (*id.*, n° 416).

1. L'ours, gros pataud, inspirait la sympathie par son aspect patelin, comme de nos jours. Sur un sceau de l'époque proto-urbaine⁽²³⁾, on voit un ours attaquant un taureau, ce qui montre qu'il était en réalité dangereux (fig. 4). Une des plus anciennes représentations d'un ours figure sur une plaque ornant la caisse d'une lyre⁽²⁴⁾ : il est dressé sur ses pattes arrière, devant un âne qui joue de la lyre, et il semble battre la mesure. Un ours artiste, telle est l'image que s'en faisaient les Sumériens. De la lecture des archives, il ressort, d'ailleurs, ceci : a) Seuls les ours et les oursons

sont cités, à l'exclusion des femelles (contrairement aux cerfs), ce qui laisse supposer que les petits ne naissaient pas en captivité, mais étaient capturés vivants et ensuite dressés. Il s'agirait donc d'animaux apprivoisés et non pas domestiqués. b) Plusieurs textes attestent qu'ils étaient destinés à des gens appelés u₄. da. tush⁽²⁵⁾. Ce terme, dont la signification est encore mal cernée, désigne une sorte de saltimbanque ; il est donné comme l'équivalent de l'accadien *aluzinnu* et, dans les listes lexicographiques, il est repris parmi les bouffons, les satiristes, les chanteurs et les charmeurs de serpents⁽²⁶⁾.

2. Le cerf est maintes fois représenté sur les sceaux-cylindres, dès l'époque archaïque. Bien observé par les graveurs, il porte souvent une ramure superbe⁽²⁷⁾. Dans les archives économiques, les scribes comptabilisent les cerfs, mais en distinguant les mâles des biches et des faons, et ils signalent l'âge des bêtes (un an, deux ans...). Ces indications prouvent que nous avons affaire à un élevage intentionnel. On pourrait parler à ce

(22) Les Sumériens de l'époque recherchaient aussi différentes races de moutons ou de chèvres, dits « de montagne », ou qualifiés de SU, c'est-à-dire « du nord ».

(23) P. Amiet, 1980, n° 416.

(24) Incrustation sur bitume, cf. W. Orthmann, 1975, pl. IX.

(25) D. Owen, 1975, n° 225, par ex. ; n° 329 : « Le métier de saltimbanque ». Cf. I. J. Gelb, 1975, 61-64.

(26) MSL 12, 136, 245-246, ainsi que 54, 582.

(27) P. Amiet, 1980, n° 1325, 1377 et, particulièrement, n° 1719. Peut-être un daim, n° 385.

propos de « domestication épisodique », stade intermédiaire entre l'animal sauvage et l'animal domestiqué. Nous savons même que le *gi. zi*, une sorte de roseau, constituait la nourriture des cerfs en captivité⁽²⁸⁾. Les cerfs étaient entretenus pour la cuisine.

3. Les gazelles sont mentionnées en grandes quantités. Il est probable que le terme de « gazelle », quand il est employé dans des relevés généraux, recouvre plusieurs espèces d'antilopinés ou de caprinés. Les sceaux-cylindres en présentent quatre types, qui se distinguent par leurs cornes : a) une espèce à cornes longues, effilées, de courbure gracieuse, la gazelle, peut-être sporadiquement un chamois (?) ; b) une seconde, à cornes épaisses, formant un arc de cercle et semblant annelées, ou du moins striées : ce serait le bouquetin ou le mouflon ; c) une troisième, à cornes marquées de nodosités, la chèvre *aegagre*⁽²⁹⁾ ; d) enfin, une quatrième, à cornes en forme de lyre, parfois torsadées (fig. 5 et 7).

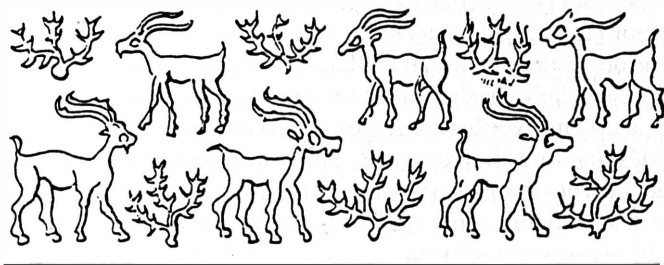


Fig. 5. Antilopinés/caprinés dans un paysage boisé (*id.*, n° 406).

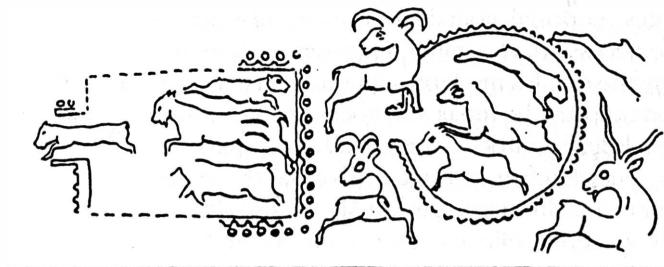


Fig. 6. Gazelles et caprinés dans les enclos (glyptique proto-élamite, P. Amiet, 1980, n° 549).

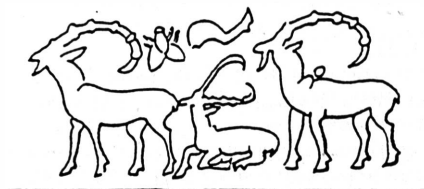


Fig. 7. Chèvres *aegagres* (glyptique prédynastique, P. Amiet, 1980, n° 409).

(28) RTC 426. *gi. zi* = *kisu*, CAD K, 433 b, s. v. *kisu* C.

(29) Voir A. Archi-F. Pomponio, 1990, commentaire au n° 69.

Il est difficile d'identifier avec certitude les diverses espèces, car il faudrait établir selon quels critères esthétiques ou conventions stylistiques les graveurs travaillaient ; il faudrait aussi compter avec leurs hésitations ou, parfois, leur manque d'habileté.

Manifestement, ces gazelles étaient élevées et nourries, soit dans des enclos dont on reconnaît l'image stylisée sur des sceaux-cylindres⁽³⁰⁾ (fig. 6), soit en pâture, avec les moutons et les chèvres. Les gazelles se rapprochaient volontiers des habitations⁽³¹⁾ et s'approprièrent facilement. Non surveillées, elles pouvaient causer des dégâts aux arbrisseaux et aux cultures, c'est pourquoi l'on recommandait aux paysans de les éloigner⁽³²⁾.

Comme le montrent des expressions qui reviennent souvent dans la littérature, on essayait de les attraper en les faisant tomber dans des fosses⁽³³⁾. On les capturait mais on ne les tuait pas ; elles étaient destinées aux sacrifices ou à la cuisine. Il n'est pas impossible qu'elles aient été recherchées aussi pour des croisements avec des animaux domestiques, pour régénérer les races.

4. Il convient de distinguer le dāra (glosé ta-ra-ah / du-ra-ah)⁽³⁴⁾, correspondant à l'accadien *turāhu*, du dāra. mash, qui est un cervidé (mais non un cerf). En effet, dans un document⁽³⁵⁾, il est cité avec les lulim, qui, eux, sont des cerfs. Il existait enfin un autre mot, dara₄, qui désigne une chèvre sauvage, provenant du nord⁽³⁶⁾. Si la qualification de a. dara₄, accolée à divers noms de caprinés, a bien le sens de « semence de dara », cela signifierait que les animaux ainsi qualifiés résultaient du croisement d'une chèvre domestique avec une espèce sauvage.

5. A propos des autres bêtes dont il est question dans les documents économiques (chevaux, onagres et sangliers), il n'y a rien à ajouter à ce que nous avons dit plus haut⁽³⁷⁾.

Les gens de l'ancienne Mésopotamie avaient de bonnes raisons de s'intéresser aux animaux sauvages : curiosité, goût du bizarre, divertissement, outre la chasse, considérée à la fois comme nécessaire et comme passe-temps. Le gibier passait pour un luxe de la table. Dans le mythe que les modernes intitulent « Le mariage de Sud »⁽³⁸⁾, le grand dieu Enlil fait apporter, pour le repas de noces, divers animaux dont le poète donne complaisamment la liste : aurochs, cerfs, éléphants, bouquetins, gazelles, ours, daims (?), sangliers, chats, renards, chats sauvages, mouflons (?), singes. La mention des éléphants et des singes paraît anachronique puisque le récit se situait dans des temps mythiques, c'est-à-dire très anciens ; elle est due à un remaniement du texte, au début du

(30) P. Amiet, 1980, n° 549.

(31) Elles encornaient les passants, et leur présence n'était pas toujours de bon augure : voir mon étude, citée à la note 18.

(32) MSL 1, série Ai, tabl. 4, I, 31.

(33) S. N. Kramer, 1940, 40, 220 ; voir aussi Hymne D de Shulgi, 166 : *Je l'attraperai comme une gazelle dans les balliers*. J. Klein, 1981, 99 cite aussi ce passage : *Il pressa sa bouche dans la poussière comme une gazelle prise dans une fosse*.

(34) N° 100 des listes de signes. Le mot sumérien est emprunté au sémitique, selon G. B. Gragg, dans A. Sjöberg, 1969, 182 ; dans le passage commenté, p. 169, 47-48, sont cités : alim « bison », lulim « cerf », shebar « sanglier » et dara. mash.

(35) M. Sigrist, 1984, n° 446, 5 ; Cl. Keiser, 1914, n° 38, 2.

(36) Ce terme de dara est représenté par le signe 540 des listes. Cet animal est qualifié de lú. SU. a dans Cl. Keiser, 1971, n° 280.

(37) Les Sumériens considéraient encore le cheval comme « exotique », cf. H. Limet, 1992, 37-55.

(38) Édité par M. Civil, 1983, 50 et sv. ; voir v. 105-108.

II^e millénaire. Même remarque pour un passage de « La malédiction sur Agadé », dans lequel sont cités des animaux exotiques pour donner une impression de luxuriance : singes, éléphants énormes, vaches d'une espèce spéciale⁽³⁹⁾.

Toutefois, le gibier ne présentait pas un intérêt économique décisif. Dans les documents dont nous avons évoqué plus haut le témoignage, nous constatons qu'en regard de 55 731 moutons (brebis, agneaux...y compris les caprins, car le terme *udu* comprend le sous-ensemble chèvres, boucs, chevreux), on ne compte que 118 houquetins et 1 320 gazelles, soit 2,5 % ; pour 4 500 bovins, on compte 142 cerfs (3,1 %). L'autre document donne les pourcentages suivants : pour 28 601 bovins, 404 cerfs (1,4 %), et pour 347 394 ovins, 3 880 gazelles (1,1 %)⁽⁴⁰⁾.

Avec la fin du II^e millénaire, nous rencontrons dans les textes d'autres animaux. Teglath-Phalasar I se vante d'avoir tué 10 éléphants dans le district du Habur, la Djezireh actuelle⁽⁴¹⁾ ; à d'autres moments, il préférerait, comme Adad-Nirari (911-891), les emmener vivants à Assur⁽⁴²⁾. Le roi Assur-Nasirpal II (883-859) rapporte également qu'il a rassemblé des éléphants au cours d'une campagne dans les régions occidentales et déclare ailleurs qu'il a tué 30 de ces animaux grâce à des pièges⁽⁴³⁾. L'éléphant était bien connu : son image figure sur un sceau-cylindre, peut-être importé, trouvé dans la vallée de la Diyala et datant d'environ 2260-2160⁽⁴⁴⁾. On voit sur l'obélisque « noir » (règne de Salmanasar III, 858-824) un éléphant ramené de l'ouest comme butin avec trois singes ; sur le même monument, on a représenté aussi des porteurs de défenses⁽⁴⁵⁾.

Nous touchons ici le problème de l'ivoire, matière première d'un artisanat florissant dans le Proche-Orient. Dès l'époque d'Ur III, l'ivoire était travaillé dans la capitale, Ur. Une quinzaine de pièces comptables l'atteste⁽⁴⁶⁾ : statuettes, placage de meubles, petits bibelots. Dans l'atelier « royal », on découpe une fois 21 mines d'ivoire (soit 10 kg), et une autre fois, 40 (= 20 kg). Dans un autre texte de la même époque⁽⁴⁷⁾, on a noté le cadeau, fait par une princesse, d'une boîte en bois précieux dont l'ouverture est incrustée d'ivoire. Au I^{er} millénaire, l'ivoire était très apprécié, et une grande consommation en était faite, qui explique en partie la disparition des éléphants de la région.

Une autre victime de cette mode a été sans doute aussi l'hippopotame, peut-être le *nabiru* dont Teglath-Phalasar I a tué quelques exemplaires sur la côte méditerranéenne et que les indigènes appelaient « cheval de mer »⁽⁴⁸⁾.

(39) Cf. P. Attinger, 1984, 99-121, v. 21-22. Voir aussi un passage de « Inanna et Ebih », H. Limet, 1971, 11-28, un autre de An. gim, J. S. Cooper, 1973, v. 26-28. A propos de la vache *ab. za. za*, voir CAD A/2, 193.

(40) Cf. aussi Cl. Keiser, 1914, n° 50. Les chiffres sont de 26 cerfs pour 351 bovins et [x] gazelles pour 11 604 ovins. Au n° 31 : [x] cerfs pour 47 bovins et 339 gazelles pour 860 ovins.

(41) Budge-King, 1902, 85, 70.

(42) Voir les passages cités par le CAD B, 67 b.

(43) Budge-King, 1902, 203 et 205. B. Meissner estimait qu'après ces souverains l'éléphant avait disparu de la steppe syrienne : on s'en serait douté.

(44) A tell Asmar, voir W. Orthmann, 1975, pl. 138 b : un éléphant, un crocodile et un rhinocéros (sceau importé de l'Inde proche ?).

(45) Voir dans A. Moortgat, 1967, fig. 270 et 271.

(46) L. Legrain, 1937, n° 757, 758, 760, 761, 763 à 771, ... ; les comptes de l'atelier au n° 1498, I.

(47) D. Owen, 1975, n° 326.

(48) Budge-King, 1902, 138. Voir aussi AfO 18, 1957-58, 352, 67. Assurbanipal a aussi reçu des défenses de *nabiru* (Budge-King, 1902, 201). Il est difficile de reconnaître des baleines sous ce nom, comme le veut le CAD N/1, 137 b.

Les singes sont surtout connus, eux aussi, à partir de l'époque médio-assyrienne, c'est à ce moment qu'apparaît le mot *pagû/pagutu* qui les désignent, mais ils figurent déjà sur un plateau en terre cuite d'époque babylonienne ancienne tardive⁽⁴⁹⁾. Dans le nom d'une année d'Ibbi-Sîn, vers 2000, on dit que les « singes », c'est-à-dire les ennemis, sont descendus des montagnes⁽⁵⁰⁾, l'allusion étant évidemment péjorative.

C'est aussi au cours du II^e millénaire qu'on grave des images d'autruches sur les sceaux-cylindres⁽⁵¹⁾. Tukulti-Ninurta II, au début du IX^e siècle, en rencontre sur les bords du moyen Euphrate et, raconte-t-il, a capturé de sa main des autruchons⁽⁵²⁾. Assurnasirpal massacre 200 autruches *comme si elles avaient été en cage* et ailleurs en rassemble des hardes⁽⁵³⁾. Quelques siècles auparavant, au XVIII^e siècle, on portait beaucoup d'intérêt aux œufs d'autruche, comme l'a montré A. Finet⁽⁵⁴⁾. Une autruche est mentionnée dans un document de Lagash, à la fin du II^e millénaire⁽⁵⁵⁾. Avec leurs œufs on fabriquait des vases ; on recherchait aussi leurs plumes ; d'autre part, on utilisait les coquilles, qui, pilées, entraient dans la composition de remèdes pour guérir les affections rénales ou urinaires⁽⁵⁶⁾. Remarquons que, dans les prescriptions médicales sumériennes (Ur III), on recourait aux carapaces de tortues, sans doute réduites en poudre⁽⁵⁷⁾. Quant au bois de cerf, il avait une valeur curative : il passait pour guérir l'impuissance masculine, voire servait d'aphrodisiaque⁽⁵⁸⁾.

En guise de conclusion, rappelons quelques points de l'exposé :

1. Les Sumériens, au III^e millénaire, connaissaient les troupeaux de gazelles et d'onagres qui erraient dans la steppe proche ; d'autre part, ils chassaient les ours, les cerfs, les aurochs et les bouquetins des montagnes voisines et poursuivaient les sangliers qui hantaient les cannaies. Les lions, eux, sont partout fort dangereux.

Notre documentation nous révèle les autruches, les éléphants, les singes et d'autres animaux exotiques, surtout à partir du moment où les armées assyriennes, aux prises avec les invasions araméennes, lancent des expéditions, d'abord défensives, puis offensives, vers l'ouest et même la côte méditerranéenne.

2. Le premier type de réaction devant ce monde sauvage est celui de protéger les troupeaux et les cultures : on chasse pour se défendre, comme les sédentaires

(49) W. Orthmann, 1975, pl. 186 b ; 2^e quart du II^e millénaire, voir le commentaire *ibid.*, p. 302. Relevons aussi le texte AfO 18, 1957-58, 350, 27 : il y est question de crocodiles, de singes « du bord de mer » ; le CAD N/1, 245 b, donne un passage indiquant que le roi d'Égypte fit mener en Assyrie des singes et des crocodiles (*namsubu*, terme d'origine égyptienne).

(50) Année 23 du roi Ibbi-Sîn, cf. E. Sollberger, 1976-80, qui traduisait « année où le peuple a fait cadeau d'un grand singe au roi » ; la traduction adoptée ici est de S. Dunham, 1983, 242.

(51) A titre d'exemples, voir W. Orthmann, 1975, pl. 272 d et 274 e (époque néo-assyrienne).

(52) W. Schramm, 1970, 147 et sv., 80-82. Xénophon, dans l'*Anabase*, I, v, 2, raconte qu'il a vu, au même endroit, beaucoup de bêtes sauvages, des onagres en grand nombre, beaucoup d'autruches très grandes, des outardes et des gazelles. Les autruches, dit-il, ne se laissèrent pas rejoindre.

(53) Passage cité dans CAD L, 255 a, avec d'autres.

(54) A. Finet, 1982, 69-77. Cf. ARMT 14, n° 86, 25-30.

(55) CT 32, pl. 14, IV, 6 (avec un cerf, un sanglier et deux gazelles) ; un œuf d'autruche incrusté d'argent, RTC 229.

(56) F. Köcher, 1963, n° 161, VI, 18 : « fragments d'œuf d'autruche », et, à la fin, on précise : « 31 plantes(*sic*) pour le rein malade » (noter que la série de plantes comprend, en outre, du salpêtre noir, des « galets de mer »). Voir aussi n° 164.

(57) M. Civil, 1960, 59.

(58) R. Biggs, 1967, 26, n° 9, 11 ; 56, ...

repoussent les nomades. La curiosité intervient dans une certaine mesure, mais apparemment plus tard : Assurbanipal, avec une pointe d'orgueil, se vante d'avoir rassemblé toutes sortes d'animaux sauvages de la steppe et des régions montagneuses ; il écrit : *Je les ai montrés à tous les peuples de mon pays*⁽⁵⁹⁾. De la part des souverains, c'est la volonté de puissance qui prime dans la chasse : elle est un jeu au cours duquel le roi veut se montrer plus habile, plus vigoureux, plus rusé que l'animal⁽⁶⁰⁾. La chasse est un privilège royal, d'où les hécatombes en grande partie inutiles.

3. L'intérêt économique se révèle, en effet, faible. Le gibier sert à la cuisine, éventuellement aux sacrifices à l'intention des dieux⁽⁶¹⁾ ; il nourrit les armées en campagne. Les éléphants, peut-être les hippopotames, fournissent l'ivoire. Il n'est pas impossible que les éleveurs aient cherché à produire des hybrides ou à régénérer les races par croisement d'animaux domestiques avec des espèces sauvages⁽⁶²⁾.

4. On songera enfin à l'admiration que certains portaient aux animaux de la steppe, considérés comme symboles d'une sorte de pureté originelle. Ainsi, dans une prière⁽⁶³⁾, on veut sacrifier un petit de gazelle, né dans la steppe et protégé par elle, qui n'a bu que des eaux pures, qui n'a pas connu le berger. On se souviendra aussi de la mésaventure d'Enkidu (Gilg., I, iv, 23) : quand il était « sauvage », il était velu sur tout le corps, *il mangeait l'herbe avec les gazelles et buvait l'eau des mares avec le bétail*. Une fois parvenu à l'état de civilisation, *dès que les gazelles le virent, elles s'enfuirent, les animaux sauvages se détournèrent de lui*.

Comme on le constate, les relations des humains avec les bêtes sauvages empruntent parfois de curieux détours.

Bibliographie

AfO.— *Archiv für Orientforschung*. Berlin-Graz.

AMIET P., 1980.— *La glyptique sumérienne archaïque*, Paris, 2^e éd.

ARCHI A., POMPONIO F., 1990.— *Testi Cuneiformi neo-sumerici da Drehem*, Milan.

ARMT 1, 10, 14...— *Archives royales de Mari*, depuis 1946.

ATTINGER P., 1984.— Remarques à propos de la « Malédiction d'Accad ». In : *Revue d'Assyriologie*, 78, p. 99-121.

BIGGS R., 1967.— Ša. zi. ga. *Ancient Mesopotamian Potency Incantations* (= Texts from Cuneiform Sources 2), Locust Valley.

BUDGE E., KING L., 1902.— *Annals of the Kings of Assyria I*, Londres.

CAD A, B, D....— *Chicago. Assyrian Dictionary*.

(59) Budge-King, 1902, 204.

(60) La chasse a une valeur symbolique ; l'ardeur que le roi y met est un signe : elle montre qu'il a les qualités pour régner. A la récente Rencontre assyriologique d'Heidelberg (juillet 1992), R. Opificius-Mayer a montré que les sculpteurs et graveurs assyriens représentaient de la même façon le guerrier vaincu et l'animal abattu, l'un et l'autre couchés sous les pattes du cheval royal.

(61) On ne peut offrir aux dieux un animal mort, il faut donc le nourrir, puis le tuer spécialement à leur intention et selon les rites.

(62) Les Sumériens ont sans doute pratiqué la domestication « épisodique » (du cerf), qui ne provoque pas de modifications durables et qui est abandonnée au bout d'un certain temps. L'ours était simplement apprivoisé.

(63) M.-J. Seux, 1976, 473-4.

- CALVOT D., 1969.— Deux documents inédits de Şelluş-Dagan. In : *Revue d'Assyriologie*, 63, p. 101-114.
- CASTELLINO G., 1972.— *Two Shulgi Hymns* (= Studi Semitici 42), Rome.
- CIVIL M., 1960.— Prescriptions médicales sumériennes. In : *Revue d'Assyriologie*, 54, p. 57 et sv.
- CIVIL M., 1983.— Enlil and Ninlil : The Marriage of Sud. In : *Journal of the American Oriental Society*, 103, p. 43 et sv.
- CONTENAU G., 1927.— *Manuel d'archéologie orientale*, I, Paris.
- COOPER J., 1978.— *The Return of Ninurta to Nippur* (= Analecta Orientalia 52), Rome.
- CT 32.— KING L., *Cuneiform Texts from Babylonian tablets in the British Museum*, t. 32, Londres, 1932.
- DOSSIN G., 1970.— Une capture de lion au Habour. In : *Bulletin de la Classe des Lettres*, 5^e série, t. LVI, Académie royale de Belgique.
- DUNHAM S., 1983.— The Monkey in the Middle (sic). In : *Zeitschrift für Assyriologie* 75/II, p. 234-264.
- FALKENSTEIN A., 1936.— *Archaische Texte aus Uruk*, Berlin.
- FINET A., 1982.— L'œuf d'autruche. In : *Studia Paulo Naster oblata* II (Orientalia Lovaniensia Analecta 13), Louvain, p. 69-77.
- GELB I., 1975.— Homo ludens in Early Mesopotamia. In : *Studia Orientalia*, 46, p. 43-76.
- GELB I.-KIENAST B., 1990.— *Die altakkadischen Königsinschriften des dritten Jahrtausends v. Chr.* (= Freiburger Altorientalische Studien 7), Stuttgart.
- HEIMPEL W., 1968.— *Tierbilder in der sumerischen Literatur* (= Studia Pohl 2), Rome.
- HEIMPEL W., 1976-80.— article *Jagd*. In : *Reallexikon der Assyriologie*, t. V, Berlin.
- HILZHEIMER M., 1926.— *Die Wildrinder im alten Mesopotamien* (= Mitteilungen der altorientalischen Gesellschaft II/2).
- KEISER C., 1914.— *Cuneiform Bullae of the Third Millennium B.C.*, New York.
- KEISER C., 1971.— *Neo-Sumerian Account Texts from Drehem*, New Haven.
- KLEIN J., 1981.— *Three Shulgi Hymns*, Bar Ilan University.
- KÖCHER F., 1963.— *Die babylonisch-assyrische Medizin in Texten u. Untersuchungen*, Band I, Berlin.
- LIMET H., 1971.— Le poème épique « Inanna et Ebih ». In : *Orientalia* n. s. 40, p. 11-28.
- LIMET H., 1992.— Le cheval dans le Proche-Orient. In : L. Bodson (Éd.), *Contributions à l'histoire de la domestication*, Liège.
- MSL 1, 12.— *Materialien zum sumerischen Lexikon*.
- MOORTGAT A., 1967.— *Die Kunst des alten Mesopotamien*, Cologne.
- ORTHMANN W., 1975.— *Propyläen Kunstgeschichte XIV : Der alte Orient*, Berlin.
- OWEN D., 1975.— *The John Fred. Lewis Collection* (= Materiali per il Vocabolario neosumerico, III), Rome.
- RTC.— THUREAU-DANGIN F., *Recueil de tablettes chaldéennes*, Paris.
- SALONEN A., 1976.— *Jagd u. Jagdtiere im alten Mesopotamien* (= Annales academiae scientiarum fennicae, sér. B, t. 196), Helsinki.
- SCHRAMM W., 1970.— Die Annalen des assyrischen Königs Tukulti-Ninurta II. In : *Bibliotheca Orientalis*, 27, p. 147-160.
- SEUX M.-J., 1976.— *Hymnes et prières aux dieux de Babylonie et d'Assyrie*, Paris.
- SIGRIST M., 1984.— *Neo-Sumerian Account Texts in the Horn Archaeological Museum*, Berrien Springs.
- SIGRIST M., 1990.— *Tablettes du Princeton Theological Seminary. Epoque d'Ur III*, Philadelphie.
- SJÖBERG A., 1969.— *The Collection of the Sumerian Temple Hymns* (= Texts from Cuneiform Sources 3), Locust Valley.
- SOLLBERGER E., 1976-1980.— article *Ibbi-Sîn*. In : *Reallexikon der Assyriologie*, t. V, Berlin.
- THESIGER W., 1983.— *Les Arabes des marais*, Paris (nous citons l'Éd. Terre humaine/Poche).

VIDAL-NAQUET P., 1983.— *Le chasseur noir*, Paris.

YILDIZ F., GOMI T., 1988.— *Die Puzrish-Dagan-Texte der Istanbul Archäologischen Museen*, Teil II (= Freiburger altorientalische Studien, 16), Stuttgart.

Discussions

F. Poplin : Je relève dans ce que vous avez dit : « Lions et sangliers détruisent les récoltes » et « Il y a les lions, il y a les sangliers ». Cette mise en commun du lion et du sanglier est très importante pour le propos que voici. Auparavant, je voudrais insister sur ce rapport : il apparaît fortement dans la chasse antique (grecque et romaine), où les deux animaux étaient des gibiers nobles. Pour les Romains, chasser le sanglier était comme chasser le lion : faute de l'un, on chassait l'autre, peut-on dire sans exagérer. Mon propos est qu'il existe une relation triangulaire entre l'éléphant, le lion et le sanglier, relation qui intéresse beaucoup l'ivoire. En russe, par exemple, *ivoire* se dit *os d'éléphant*, mais le nom du pachyderme vient du persan, où il désigne le lion. Cette migration se comprend : ce sont deux animaux imposants, majestueux ; on peut hésiter entre les deux pour désigner le roi des animaux. Voilà pour le lien entre l'éléphant et le lion. Vous venez de m'apporter un indice fort du lien entre lion et sanglier, très sensible dans un pays où les deux bêtes coexistaient. Je connaissais mieux le troisième lien, entre l'éléphant et le sanglier ou, plus exactement, le suidé mâle. Ce lien passe pour beaucoup par les défenses. Il a pour effet que le nom de l'ivoire, *ebur* en latin, vient du nom du suidé mâle (*Eber* en allemand, par exemple), forme animale dont le sanglier solitaire est prototypique. J'ose à peine dire *sanglier solitaire*, sachant que la formule est pléonastique au regard de l'étymologie (*sanglier* vient de *singularis*, singulier, solitaire), mais, précisément, le sanglier et l'éléphant sont deux espèces à propos desquelles on parle de solitaires, ce qui montre leur association dans la profondeur du langage. On emploie encore ce terme pour le bouquetin, et l'on voit ici se dessiner un autre rapport, entre les bêtes à cornes que sont les caprins, d'une part, et les suidés et les éléphants, de l'autre (à ce sujet, voir l'intervention à la suite de la communication de I. Sénépart, ce volume).

C. Guérin : Dans le bestiaire que vous nous avez présenté, y a-t-il un animal qui pourrait correspondre à un rhinocéros ? (Je parle de rhinocéros d'Asie).

H. Limet : Il ne devait pas y avoir de rhinocéros dans l'antique Mésopotamie, tout simplement parce que le pays n'offrait pas de biotope adéquat. La seule trace, à ma connaissance, qu'on en ait est un sceau-cylindre trouvé dans la vallée de la Diyala et daté de 2260/2160 ; trois animaux y sont représentés : un éléphant des Indes, un crocodile et un rhinocéros. On suppose que ce sceau provient des Indes (cf. la note 44 ci-dessus). En revanche, il y a peut-être eu des hippopotames dans des marécages du nord-ouest de la Syrie ; l'abondance d'ivoire s'expliquerait alors par leur présence dans cette région, l'hippopotame et l'éléphant constituant une source importante de matière première. Le terme *nabiru*, dont j'ai traité plus haut (note 48), glosé par les Assyriens « cheval de mer », pourrait désigner l'hippopotame.

B. Hell : Je souhaiterais des précisions sur les parties animales utilisées à des fins médicinales et, plus particulièrement, aphrodisiaques.

H. Limet : Le bois de cerf (*qaran ayali*) était utilisé en médecine : pulvérisé, mélangé à de l'huile ou à de la bière. Parfois pour des fumigations, mais on peut se demander, dans ce cas, s'il ne s'agit pas de la plante qui porte ce nom de *qaran ayali*. En remède contre l'impuissance masculine, comme aphrodisiaque, il est très probable que c'étaient les parties génitales : les *rikibte*. Le terme *rikibtu* est de la même racine que le verbe *rakābu* « chevaucher », d'où « saillir » (une femelle) (cf. la note 58 ci-dessus). Ajoutons que l'oiseau dit *išsurhurri*, l'« oiseau (qui vit dans) un trou », et qu'on identifie généralement à une perdrix (?), joue aussi un rôle dans ces pratiques. La

phrase suivante, d'une incantation censée être prononcée par une femme, suffira comme exemple : « Fais-moi l'amour six fois avec l'ardeur d'un bouquetin, sept fois avec l'ardeur d'un cerf et douze fois comme une perdrix (?) ».